AIST22 santé au travail CÔTES D'ARMOR

2 rue Laennec- CS 80217
22 192 – PLERIN Cedex
Tél : 02 96 74 72 724
www.aist22.fr

FICHE DE DEFINITION DU POSTE ET DES NUISANCES

ENTREPRISE UTILISATRICE (EU)	ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORA
Raison sociale : Adresse : CP : Ville : Tél : Fax : Mail : **Nom du contact :** **Nom du Médecin du Travail :**	**N° Adhérent :** **Agence :** Adresse : CP : Ville : Tél : Fax : Mail : **Nom du contact :**

RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE

LIBELLE DU POSTE	
TACHES A EFFECTUER	

CONTENU DU POSTE DE TRAVAIL

☐Postures contraignantes ☐Gestes répétitifs
☐Travail en hauteur ☐Port de charges
☐Travail en extérieur
☐Travail en milieu confiné
☐Machines dangereuses

☐Grue à tour ☐Transport en commun
☐Grue mobile ☐Conducteur PL
☐Grue auxiliaire
☐Chariots à conducteur porté
☐Engins de chantier
☐PEMP et engins télécommandés

Poste à risque nécessitant un suivi renforcé

☐R3 Amiante
☐R4 Rayonnements ionisants
☐R5 Plomb
☐R6 Risque hyperbare
☐R9 Agents biologiques des groupes 3 et 4
☐R10 Cancérigènes Mutagènes et toxiques pour la reproduction 1 et 2
☐R13 Risque de chute en hauteur lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages
☐ R14 Habilitation électrique *(joindre copie de l'attestation)*
☐ R15 Salarié de -18 ans affecté à des travaux dangereux réglementés
☐ R16 Salarié titulaire d'une autorisation de conduite : *grues à tour, grues mobiles, grues auxiliaires de chargement de véhicules, chariots automoteurs de manutention à conducteur porté, plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP , engins de chantiers télécommandés ou à conducteur porté.*
(joindre copie de l'attestation)
☐ R20 Port de charges comprises entre 55 et 105 kgs

Poste nécessitant un suivi adapté

☐R1 Travailleur de moins de 18 ans
☐R2 Femme enceinte venant d'accoucher ou allaitante
☐R11 Travailleur de nuit au sens du Code du Travail
☐R12 Travailleur handicapé
☐R17 Travailleur ~~en invalidité~~ titulaire d'une pension d'invalidité
☐R18 Agents biologiques pathogènes groupe 2
☐R19 Champs électromagnétiques

MATERIELS DE SECURITE NECESSAIRES

Remis par :	EU	ETT		EU	ETT
Casque	☐	☐	Lunettes de protection	☐	☐
Chaussures de sécurité	☐	☐	Gants	☐	☐
Vêtement de protection	☐	☐	Protections auditives	☐	☐
Masque à poussières	☐	☐	Harnais	☐	☐
Masque à cartouche	☐	☐	Autres :	☐	☐

Fait le :

Entreprise Utilisatrice (EU) Signature et Cachet	**Entreprise de Travail Temporaire (ETT)** Signature et Cachet

A remplir par l'Entreprise Utilisatrice, lors d'une demande de mission intérimaire (Article L1251-43)

4 exemplaires à conserver (EU-ETT-AIST22-Salarié)